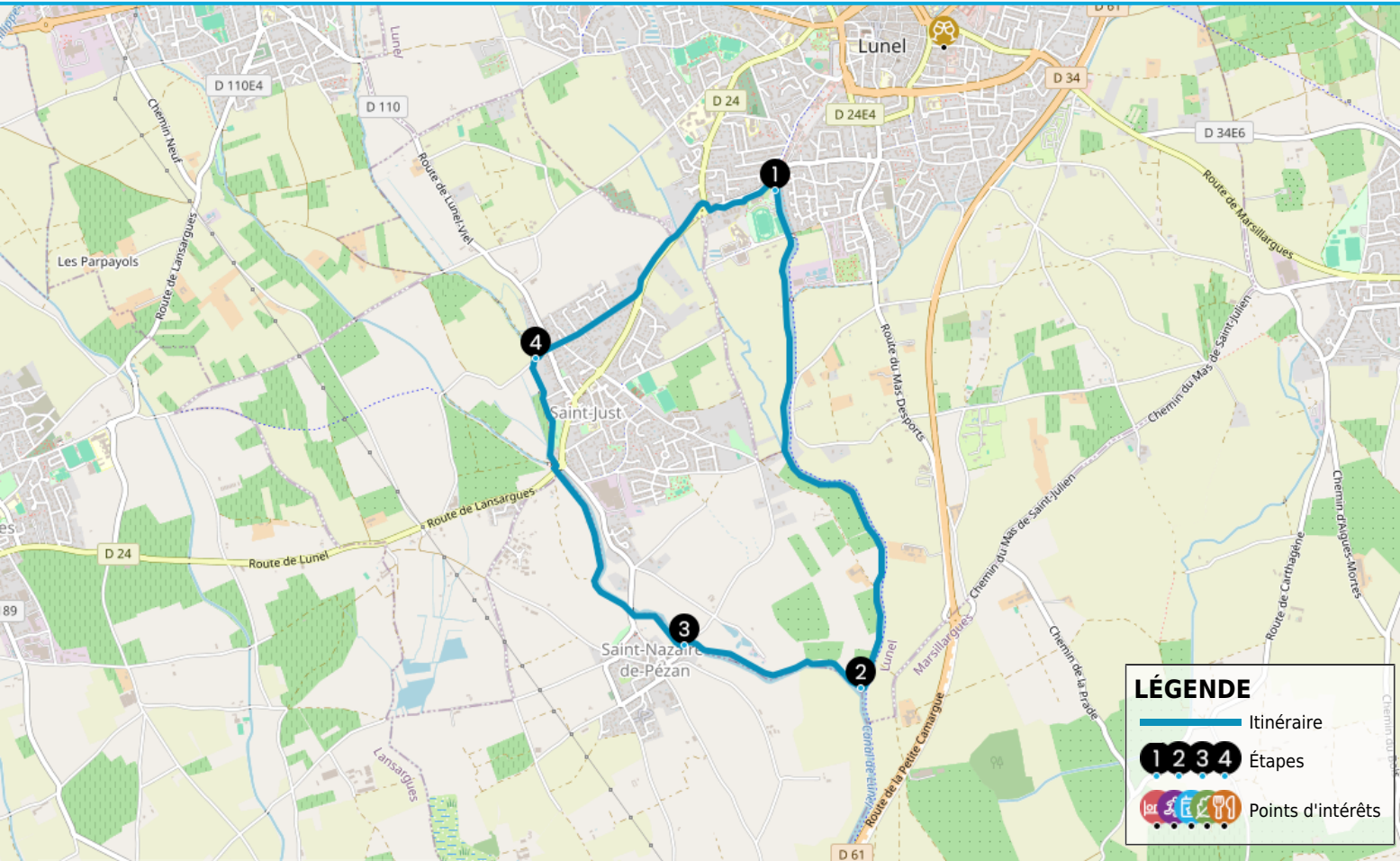


RANDONNÉE DE LA BOUCLE PESCALUNE - LABELLISÉ FFRANDONNÉE®

https://www.herault-tourisme.com/fr/fiche/itineraires-touristiques/randonnee-de-la-boucle-pescalune-labellise-ffrandonnee-lunel_TFOITILAR034V52E0U1/

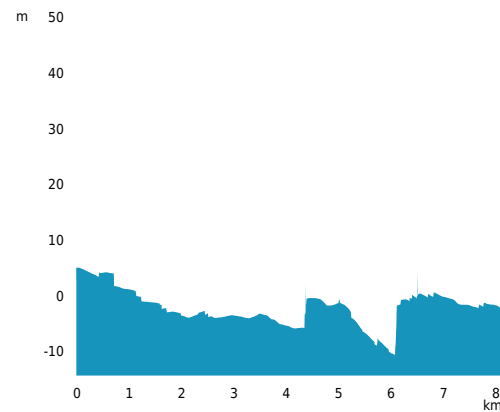


INFOS PRATIQUES

- Pédestre
- LUNEL
- Boucle
- 8km
- 2h
- Facile
- + 5m
- 5m

Balisage :

Labels :



SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr



De Lunel (ou de Lunel-Viel), cet itinéraire vous conduira le long des cours d'eau du canal de Lunel et du Dardaillon, jusqu'à leur confluence. Vous y découvrirez les influences de la Camargue toute proche et la richesse de sa faune, traverserez la plaine agricole et ses nombreux vergers, vignes et champs céréaliers, et découvrirez le patrimoine de villes anciennes.

Les bonnes raisons de choisir cet itinéraire

On aime l'ambiance Camarguaise de cette randonnée facile.
Une rando au fil de l'eau, entre Canal de Lunel et ruisseau du Dardaillon
Une balade écolo, accessible en train (gare de Lunel ou gare de Lunel-Viel)

Nos conseils

Prudence aux abords du canal, du Dardaillon et en traversant les routes.
Rester sur le chemin balisé, ne pas rentrer dans les vergers et vignes.
Attention aux engins agricoles.

La randonnée peut également être réalisée au départ de Lunel-Viel, grâce à une liaison de 3km longeant le ruisseau du Dardaillon (longueur totale de l'itinéraire dans ce cas : 14km)

COMMENT VENIR ?



COMPLEXE SPORTIF COLETTE BESSON
201 Chemin des Cabanettes
34400 LUNEL



Accès :
Parking gratuit au complexe sportif Colette Besson à Lunel. Randonnez écolo en venant en transport en commun: depuis la gare SNCF / gare routière de Lunel, emprunter le boulevard de la République, les allées Baroncelli de Javon puis l'avenue des Abrivados pour le rejoindre le complexe sportif Colette Besson (1,5 km depuis la gare).

QUI CONTACTER ?



Office de Tourisme du Pays de Lunel
Tel : +33 4 67 71 01 37



**RANDONNÉE DE LA BOUCLE
PESCALUNE - LABELLISÉ
FRANDONNÉE®**
Site : www.ot-paysdelunel.fr/

Les étapes du circuit



1 De Berges du Canal de Lunel à Confluence du Dardaillon

Du parking, traverser la route. Emprunter à droite le chemin aménagé, au-dessus du canal de Lunel. Sortir de la ville et poursuivre en longeant le canal sur la large piste, en bordure de champs (remarquer la faune caractéristique des étangs : hérons cendrés, aigrettes, etc.). Quitter la piste et utiliser la passerelle tout droit. Continuer sur un sentier monotrace. Passer les vergers de pommiers, franchir une deuxième passerelle. Traverser un tunnel de cannes de Provence. Le sentier surplombe le canal et longe des espaces agricoles (champs, vergers...). Atteindre la confluence avec le ruisseau du Dardaillon.



2 De Confluence du Dardaillon à Pont sur le Dardaillon

Remonter le cours d'eau à droite, à travers la ripisylve (forêts riveraines des cours d'eau). Marcher sur le chemin enherbé jusqu'à la route, à l'entrée du village de Saint-Nazaire-de-Pézan. Emprunter le pont à gauche.



3 De Pont sur le Dardaillon à Retour à Lunel depuis Saint-Just

Tourner à droite pour remonter le Dardaillon. Traverser la D 110 puis emprunter, 300 m plus loin, le chemin de droite qui domine le Dardaillon et les vergers de pommiers. Arrivé à la D 24, emprunter le pont pour franchir le Dardaillon, puis traverser la route pour suivre un sentier qui longe les terrains de sports et les jardins partagés (tables de pique-nique).



4 Retour à Lunel depuis Saint-Just

À la route, se diriger à droite. Poursuivre tout droit dans la rue dite chemin du Fesc. Tourner à gauche sur la piste cyclable (le long de la D 24) et rejoindre l'entrée de Lunel. Passer le rond-point de l'Étang de l'Or. Emprunter l'avenue des Abrivados, passer la Halle Alain Le Hetet pour rejoindre la rive droite du canal, où l'on retrouve le point de départ.

SUR VOTRE CHEMIN...



VINS & PRODUITS DU TERROIR

DOMAINE DES AIRES

à 1.5km du départ

VENTE DE VINS AU CAVEAU

LUNEL

+33 4 67 71 12 08

<http://www.domainedesaires.com>

Labels : Vignobles et Découvertes